



Heures à rattraper à cause du permis de conduire.

Par **Iloph**, le **04/11/2015** à **14:47**

Bonjour,rnrnJe suis actuellement en formation d'apprentissage au lycée à Sannois et en alternance fleuriste à Argenteuil. rnJ'ai 19 ans et dans quelques jours je passe mon examen de permis de conduire, ce jour là je travaille, je serai en retard au boulot, je commence à 9 h mais mon examen est à 8 h, le temps de le passer et de repartir au travail en prenant les transports je serai en retard à la boutique où j'apprends mon métier.rnrnEst-ce que c'est normal de rattraper des heures de travail même si c'est une journée spéciale comme passer le BAC ?rnrnMerci.

Par **Lag0**, le **04/11/2015** à **19:11**

Bonjour,rnLe code du travail n'a pas prévu d'autorisation d'absence pour passer le permis. Voir si la convention collective applicable prévoit quelque chose, mais ça m'étonnerait.rnEtre absent pour cause de permis est une absence comme une autre, l'employeur aurait pu exiger que vous preniez un congé par exemple. S'il accepte que vous récupériez les heures d'absence, c'est à vous de voir...